

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 702

15 juillet 2005

SOMMAIRE

ACR Services S.A., Luxembourg	33670	DHL International, S.à r.l., Contern	33670
ALOSS, Association Luxembourgeoise des Organismes de Sécurité Sociale, A.s.b.l., Luxembourg	33686	Dino S.A., Luxembourg	33676
Alpha Investimenti Sicav, Luxembourg	33676	E.I.C. International S.A., Hagen	33694
Apax International Investments, S.à r.l., Luxembourg	33671	e-tech, S.à r.l., Luxembourg	33694
Apax International Investments, S.à r.l., Luxembourg	33673	F.M. Auto, S.à r.l., Bivange	33693
Argent S.A., Luxembourg	33665	F.M. Auto, S.à r.l., Bivange	33693
Argent S.A., Luxembourg	33665	F.M. Auto, S.à r.l., Bivange	33693
Argent S.A., Luxembourg	33666	Fédération Nationale des Réflexologues Luxembourgeois, A.s.b.l., Bertrange	33688
Argent S.A., Luxembourg	33666	Felgen & Associés Engineering S.A., Luxembourg	33655
Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	33663	Fiscalis Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	33659
Auriga Finance S.A., Luxembourg	33654	Flandre Europe S.A., Luxembourg	33660
BEE Trading Company S.A., Pétange	33694	Foncière de la Pétrusse S.A., Luxembourg	33654
BPI Global Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	33661	Forza-One S.A.H., Luxembourg	33660
BPI Global Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	33667	Gedink, S.à r.l., Luxembourg	33688
Brant Mail.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33669	Gestion Internationale (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33692
Brant Mail.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33669	Gestion Internationale (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33692
Brant Maintenance.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33671	Global Invest S.A., Luxembourg	33692
Brant Maintenance.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33671	Global Invest S.A., Luxembourg	33692
Brant Powder.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33671	H-D Peintures, S.à r.l., Dudelange	33651
Brant Safety.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33675	Hedgescrown Holding S.A., Luxembourg	33666
Brant Safety.Lux, S.à r.l., Luxembourg	33675	Hedgescrown Holding S.A., Luxembourg	33666
Bres Invest S.A., Luxembourg	33670	HPLC, High Performance Logistics & Consulting S.A., Niederanven	33659
C.G.M.C. S.A., Luxembourg	33669	HPLC, High Performance Logistics & Consulting S.A., Niederanven	33662
C.G.M.C. S.A., Luxembourg	33669	HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., Luxembourg	33666
C.I.G.V. Luxembourg, Club International des Grands Voyageurs - Luxembourg, A.s.b.l., Senningen	33652	I.F.D.C., International Finance Development Company S.A.H., Luxembourg	33664
Cargolux Re S.A., Luxembourg	33675	ILU S.A., Luxembourg	33662
Cargolux Re S.A., Luxembourg	33675	Immo Théâtre S.A., Luxembourg	33661
Compagnie Technique Internationale Bâtiment & Travaux S.A., Luxembourg	33660	International Chemistry Association S.A., Luxembourg	33664
CPPL Lux 2 S.A., Luxembourg	33661	Llando Equity Holding S.A., Luxembourg	33668
Dentsply EU Holding, S.à r.l., Luxembourg	33691	Llando Equity Holding S.A., Luxembourg	33668
Dexia Global, Sicav, Luxembourg	33675	Llando Equity Holding S.A., Luxembourg	33668

Magiva, S.à r.l., Luxembourg	33663	S.E.N.C. Smith & Nephew S.à r.l. & Cies, Luxem- bourg	33654
Mare-Lux S.A., Luxembourg	33693	Saro S.A., Luxembourg	33665
Mare-Lux S.A., Luxembourg	33693	Saro S.A., Luxembourg	33665
Misys International S.A., Luxembourg	33663	SC Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	33656
Modelo 2, S.à r.l., Luxembourg	33661	SC Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	33656
Moumont S.A., Luxembourg	33668	Service Audio Vidéo S.A., Soleuvre	33653
Moumont S.A., Luxembourg	33668	Smith & Associates Pharma S.A., Luxembourg ..	33691
Nath International S.A., Pétange	33696	Société de Participations François Muller, S.à r.l., Luxembourg	33654
Nath International S.A., Pétange	33696	Société Financière pour la Distribution S.A., Lu- xembourg	33660
Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., Luxembourg	33670	Stapnorth Investissements S.A., Luxembourg ..	33687
North European Financial Reinsurance S.A., Luxembourg	33650	Stapnorth Investissements S.A., Luxembourg ..	33687
NT & P Distribution and Training S.A., Luxem- bourg	33650	Thindioli S.A.H., Luxembourg	33653
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33656	Tim House S.A., Luxembourg	33686
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33656	Toulonnier S.A., Luxembourg	33667
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33657	Toulonnier S.A., Luxembourg	33667
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33657	Toulonnier S.A., Luxembourg	33667
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33657	Tracol S.A., Sandweiler	33651
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33657	W & W Asset Management AG, Luxemburg, Lu- xembourg	33674
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33658	W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33651
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33658	Walfra Investments S.A., Luxembourg	33673
Plank Holdings S.A.H., Luxembourg	33658	Walfra Investments S.A., Luxembourg	33674
Prickley Investments S.A., Luxembourg	33670	Westerngem Holding S.A., Luxembourg	33694
Primavera Luxembourg International S.A., Luxem- bourg	33655	Westerngem Holding S.A., Luxembourg	33696
Primavera Luxembourg International S.A., Luxem- bourg	33655	Westra Investments S.A., Luxembourg	33667
Résidence Gray, S.à r.l., Luxembourg	33663	Yorkimmo S.A., Luxembourg	33664
RISE, Réseau des Insurgé(e)s pour une Société Emancipée, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	33690	Yorkimmo S.A., Luxembourg	33664
Roosevelt Investment S.A., Luxembourg	33662	Zoji La Ventures S.A. Holding, Luxembourg	33662

NORTH EUROPEAN FINANCIAL REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 52.118.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par vote circulaire du 15 juillet 2004

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Timo Ihamuotila de son mandat d'Administrateur à compter du 15 juillet 2004.

Le Conseil élit Administrateur Monsieur David Blair, en remplacement de Monsieur Timo Ihamuotila. Son mandat viendra à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour la société NORTH EUROPEAN FINANCIAL REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024566.3/682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

NT & P DISTRIBUTION AND TRAINING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.383.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024550.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

W.E.T. HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 93.674.

Les comptes consolidés pour la période du 15 mai 2003 au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01811, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(021804.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

H-D PEINTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-3510 Dudelange, 22, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 92.496.

Cession de Parts sociales

- Monsieur Doumi Redouane, peintre-décorateur, demeurant au 6, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg, déclare céder et transporter sous les garanties ordinaires et de droit, soixante-deux (62) parts sociales de la société dont il s'agit à

- Monsieur Emery Guillaume, peintre, demeurant à Dudelange au 22, rue de la Libération, L-3510 Dudelange qui accepte moyennant le prix global de un euro, somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situations financière difficile de la société et renonce à toutes garanties de la part du cédant.

Toutes les parties intéressées au présent acte déclarent approuver la susdite cession de parts sociales.

Monsieur Jean Hart en qualité de gérant de la société, détient la présente comme dûment signifiée la présente cession de part sociales.

Fait à Dudelange, le 28 octobre 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04668. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024702.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

TRACOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5201 Sandweiler, Z.I. Rôlach.

R. C. Luxembourg B 14.875.

Constitution du Bureau

L'Assemblée Générale est présidée par M. Sgreccia Marco, Président du Conseil d'Administration.

Le Président de l'Assemblée Générale choisit comme secrétaire M. Marochi Fabio.

L'Assemblée Générale désigne comme scrutateur M. Marochi Rico.

Constat de la Convocation

Le Président constate que l'Assemblée Générale a été convoquée sur demande des actionnaires.

Liste de Présence

Les actionnaires présents et représentés sont inscrits sur la liste de présence annexée.

Prise de Décision

L'Assemblée Générale, après être considérée valablement convoquée et après avoir valablement délibéré, a:

a) décidé de révoquer M. Berchem Alex, comme administrateur avec effet au 3 janvier 2004;

b) décidé de nommer comme nouveau administrateur M. Marochi Rico avec effet au 1^{er} janvier 2005. Le mandat de M. Marochi Rico prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à délibérer sur les comptes annuels de l'exercice 2005.

Toutes résolutions ont été adoptées séparément et à l'unanimité des voix. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est clôturée.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024747.3/4287/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

**C.I.G.V. LUXEMBOURG,
CLUB INTERNATIONAL DES GRANDS VOYAGEURS - LUXEMBOURG, A.s.b.l.,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-6961 Senningen, 53, rue du Château.

DISSOLUTION

Procès-verbal de clôture du C.I.G.V. tenu au siège social du Club à Senningen, le 8 mars 2005 à 15.30 heures

Liquidateurs:

1. Josyane Starquit, fonctionnaire, demeurant 53, rue du Château à L-6961 Senningen.
2. Brigitte Pochon, Avocat à la Cour, demeurant 107, avenue de la Faïencerie à L-1511 Luxembourg.

Les liquidateurs ont abordé l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

Ordre du jour:

1. Affectation des biens
2. Attribution du patrimoine restant
3. Clôture de la liquidation

Madame Josyane Starquit, prise en sa qualité de liquidateur procède à la lecture des points figurant à l'ordre du jour et déclare la discussion ouverte.

Première résolution

Affectation des biens:

Un photocopieur, appartenant à moitié au Club et constituant le seul bien meuble de celui-ci a été vendu au prix de 250,- euros à Madame Josyane Starquit.

Les biens ont été repartis suivant le décompte ci-dessous:

Solde en banque				
au 27 décembre 2002	777,11 EUR			
Entrées		Sorties		
Cot. 03 Thirifay Gaby	75,00 EUR	Envoi du paiement des cotisations		
Cot. 03 Cointat Christian. . .	75,00 EUR	à Tunis	1.380,00 EUR	
Cot. 03 Mestat et Starquit . .	195,00 EUR	Arrêté de compte	13,24 EUR	
Cot. 03 Camenen	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 Pochon	70,00 EUR	
Cot. 03 Ney	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 Ney	75,00 EUR	
Cot. 03 Wagner + conjoint . .	137,00 EUR	Rem. Cot. 03 Zenners.	75,00 EUR	
Cot. 03 Jolliffe + conjoint . . .	137,00 EUR	Rem. Cot. 03 Schulz	75,00 EUR	
Cot. 03 Ruckert	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 Ruckert	75,00 EUR	
Cot. 03 Wingarter	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 Cointat	75,00 EUR	
Cot. 03 Zenners	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 Mestat	200,68 EUR	
Zenners solde cot. 03.	15,00 EUR	Rem. Cot. 03 Schmal	137,00 EUR	
Cot. 03 Pochon.	70,00 EUR	Rem. Cot. 03 Wingarter	75,00 EUR	
Cot. 03 Despax		Rem. Cot. 03 Reichling	75,00 EUR	
(10,- EUR frais encaissement)	60,00 EUR			
Cot. 03 Schulz.	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque)	76,50 EUR	Frais
Cot. 03 Reichling	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque)	76,50 EUR	bancaires
Cot. 03 Smal + conjoint	137,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque)	138,50 EUR	inclus
Cot. 03 Lorent	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque) Greiveldinger	76,50 EUR	(1,50 EUR
Cot. 03 Greiveldinger.	75,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque) Lorent.	76,50 EUR	par
Mestat	5,00 EUR	Rem. Cot. 03 (Chèque) Jollife.	138,50 EUR	chèque)
Cot. 03 Pennera	75,00 EUR			
		Arrêté de compte	10,18 EUR	
Retour cot. Tunis	1.311,00 EUR	Frais de Poste (Starquit)	87,34 EUR	
		Rem. Frais de publication (Pochon) .	31,00 EUR	
Rachat Photocopieur				
(Starquit)	250,00 EUR	Arrêté de compte	9,50 EUR	
		Rem. Actif Schulz.	39,95 EUR	
		Rem. Actif Wagner (Chèque)	41,45 EUR	1,50 EUR
				de frais
		Rem. Actif Reichling.	39,95 EUR	
		Rem. Actif Probst	34,50 EUR	1,50 EUR
				de frais
		Arrêté de compte	9,50 EUR	
		Rem. Frais de publication (Pochon) .	35,00 EUR	
		Arrêté de compte	8,50 EUR	

33653

	Patrimoine restant attribué à Aide au développement de la Santé.	738,32 EUR 3.994,11 EUR
Total	3.994,11 EUR	
Solde en banque au 18 février 2005.	0,00 EUR	

Deuxième résolution

Suite au remboursement des cotisations de l'année 2003 aux membres du club et au paiement des frais bancaires il restait en banque un solde de 738,32 EUR.

Ce montant a été viré à l'association «Aide au Développement de la Santé - Institut Lao-Luxembourgeois du Coeur» à Esch-sur-Alzette à titre de Don.

Troisième résolution

Le club ne dispose plus d'actif, les liquidateurs, Mesdames Josyane Starquit et Brigitte Pochon, ont déclaré la clôture de la liquidation et la radiation du club C.I.G.V. Luxembourg, A.s.b.l.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur le vote de la dernière résolution à 16.00 heures.

J. Starquit / B. Pochon
Liquidateur / Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04129. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(027337.3/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 2005.

SERVICE AUDIO VIDEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4437 Soleuvre, 66, rue de Differdange.
R. C. Luxembourg B 58.342.

Constitution du Bureau

L'Assemblée Générale est présidée par M. Sgreccia Gianfranco.

Le Président de l'Assemblée Générale choisit comme secrétaire M. Scheiwen Gérard.

L'Assemblée Générale désigne comme scrutateur Mme. Santos Silvia.

Constat de la convocation

Le Président constate que l'Assemblée Générale a été convoquée à la demande des actionnaires.

Liste de présence

Les actionnaires présents et représentés sont inscrits sur la liste de présence annexée.

Prise de décision

L'Assemblée Générale, après être considérée valablement convoquée et après avoir valablement délibéré, a:

a) accepté la nomination de M. Pierotti André, employé privé, demeurant à L-4985 Sanem, 14, rue des Pommiers au poste d'administrateur-délégué pour une durée de 5 ans avec effet au 1^{er} janvier 2005;

b) décidé que la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Toute résolution a été adoptée séparément et à l'unanimité des voix. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est clôturée.

Soleuvre, le 3 janvier 2005.

Signature / Signature / Signature
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024749.3/4287/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

THINDIOLI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 49.820.

Le bilan et l'annexe au 30 novembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04093, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024343.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FRANÇOIS MULLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 260.000,-.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 19.463.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un transfert de parts sociales dans la Société en date du 18 février 2005, que le capital social est détenu comme suit:

* Madame Germaine Meder, veuve du sieur François Muller, demeurant 31, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg détient 1.054 parts sociales de la Société en usufruit,

* Monsieur Robert Kerschen, demeurant 3, rue des Champs, L-8356 Garnich détient 20 parts sociales de la Société en pleine propriété et 527 parts sociales de la Société en nue propriété, et

* Monsieur André Kerschen, demeurant 8, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg détient 20 parts sociales de la Société en pleine propriété et 527 parts sociales de la Société en nue propriété.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024344.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

FONCIERE DE LA PETRUSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 96.298.

—
Le bilan et l'annexe pour la période allant du 12 septembre 2003 au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04095, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(024345.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

AURIGA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.972.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04099, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024346.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

S.E.N.C. SMITH & NEPHEW S.à r.l. & Cies, Société en nom collectif.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.376.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour S.E.N.C. SMITH & NEPHEW LUXEMBOURG S.à r.l. & Cies

A. Vidts / R. Thillens

Gérant cat. A / Gérant cat. B

(024349.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

A. Vidts / R. Thillens

Administrateur cat. A / Administrateur cat. B

(024348.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 77.753.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue de façon extraordinaire en date du 22 juin 2004*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des Administrateurs en fonction à savoir:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Antoine Vidts, directeur financier, demeurant au 26, Zuuistraat, B-9400 Ninove;
- Madame Lucille Fuller, expert-comptable, demeurant à 40, Woodland Gardens, London UK, N103UA;

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques et sociales, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
- Monsieur Dominique Ransquin, maître et licencié en sciences économiques et sociales, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Leur mandat viendra à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale ayant pour objet l'approbation des comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes actuellement en fonction, ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale ayant pour objet l'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

A. Vidts / R. Thillens

Administrateur cat. A / Administrateur cat. B

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024559.3/565/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

FELGEN & ASSOCIES ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 29.739.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2005

- L'assemblée décide de nommer Monsieur Walter Schmitz, demeurant 30, Loeschmerstraße à Wasserliesch (Allemagne) aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Marcel Courte, administrateur démissionnaire depuis le 15 janvier 2005.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en avril 2011.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024358.3/592/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.146.795.500,-.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.878.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04189, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

(024426.3/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.146.795.500,-.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.878.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle de la Société en date du 3 mars 2005 que:

* décharge a été donnée aux gérants en fonctions durant l'année sociale se terminant le 30 septembre 2004;

* M^e André Elvinger, M. Jörg Schmittem, Mme Anne-Caroline Liebaert et M. Robert J. Chitty ont été ré-élus comme gérants de la Société, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale des associés statuant sur les comptes annuels se terminant le 31 décembre 2004; et

* le mandat en tant que réviseur d'entreprises de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels se terminant le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour SC LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024424.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

Le bilan rectifié au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024425.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

Le bilan rectifié au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024423.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

—
Le bilan rectifié au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024422.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

—
Le bilan rectifié au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03785, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024420.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

—
Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024419.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 25.605.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024418.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.605.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024416.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.605.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024414.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.605.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2004 Messrs. COSTOURIS, MICHAELIDES & CO (OVERSEAS) Grivas Digenis Avenue & Them. Dervis Corner, «Cosmo» building, 2nd floor, CY-1066 Nicosia, ont été nommés Commissaires aux comptes en remplacement de GRANT THORNTON, démissionnaire.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024562.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.605.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2005, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Leoni G. Paraskevaïdou - Mavrenicola, Cosmo Building, 1st Floor, Corner Griva Digheni & Dem. Severi Ave., P.O. Box 22200-CY-1518, Nicosia 1066.

MM. Jordan Christodoulides, 1, Byron Avenue, P.O. Box 21178 CY-1503 Nicosia,
Leonidas St. Ioannou, 9, Fragoklissias Street, GR-151 25 Marousi, Athens,
Efthvoulos G. Paraskevaides, 1, Byron Avenue, P.O. Box 21178 CY-1503 Nicosia,
Andreas Samuel, 1, Byron Avenue, P.O. Box 21178 CY-1503 Nicosia,
Andreas Liasis, 1, Byron Avenue, P.O. Box 21178 CY-1503 Nicosia,
Peter Hafter, Bleicherweg 58, Ch-8027 Zürich.

Le Commissaire aux comptes est:

COSTOURIS, MICHAELIDES & CO (OVERSEAS) Grivas Digenis Avenue & Them. Dervis Corner, «Cosmo» building, 2nd floor, CY-1066 Nicosia.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

Pour PLANK HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024563.3/1017/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

FISCALIS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 88.656.

Contrat de cession de parts

Entre

Monsieur Robert Soumois, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 16, route de Motechet, Lahérie
ci-après désigné par l'acquéreur.

Et

La société MC CONSULTING, S.à r.l., établie à L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo,
ci-après désigné le cédant.

Il a été exposé ce qui suit.

Le cédant déclare être associé et propriétaire légitime de 500 parts sociales de la Société à responsabilité limitée FISCALIS LUXEMBOURG, S.à r.l., au capital de 12.500,00 EUR dont le siège social est sis à L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

Le cédant a marqué son accord de vendre et l'acquéreur son accord de racheter au cédant, 255 parts sociales dans ladite société, soit deux cent cinquante-cinq parts sociales soit 51% du capital de la société.

Il a été convenu ce qui suit:

1. La présente a pour but d'annuler expressément la précédente cession de parts intervenue en date du 5 septembre 2002 et de considérer cette dernière comme nulle et non avenue quant aux implications et conséquences.

2. Conformément aux termes et conditions définies ci-après dans le présent contrat, le cédant accepte de rendre et de transférer les deux cent cinquante-cinq parts sociales soit 51% du capital de société.

3. Le prix de cession que l'acquéreur réglera au cédant s'élève à 1 EUR (symbolique), montant dont le cédant reconnaît par la présente avoir reçu paiement et pour lequel il donne bonne et valable quittance.

4. Le cédant s'engage à faire tout ce qui est ou pourrait s'avérer nécessaire pour remettre à l'acquéreur les parts sociales en échange du prix de la cession le jour du paiement du prix.

5. A dater du jour dont question ci-dessus (3) l'acquéreur portera l'entière responsabilité liée à la propriété des parts sociales et assumera les obligations qui y sont attachées.

L'acquéreur entrera de même immédiatement en jouissance de tous les droits attachés aux parts sociales, en ce inclus le bénéfice des dividendes payables dès leur plus proche échéance.

6. Le cédant reconnaît que ses parts sociales sont libres de toute charge de quelque nature que ce soit. Le cédant a tout pouvoir pour transférer ses parts à l'acquéreur.

Aucune approbation ni consentement émanant d'autres personnes que le cédant sont requises.

7. Le cédant garantit que la société n'a contracté aucune obligation ou dette, de quelque nature que ce soit autre que celles mentionnés dans les documents disponibles de ladite société et remis à l'acquéreur.

Fait en double exemplaire, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien à Luxembourg, le 5 septembre 2002.

MC CONSULTING S.à r.l. / R. Soumois

C. Marques

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024417.3/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

HPLC, HIGH PERFORMANCE LOGISTICS & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, zone industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 88.577.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société du 15 mars 2005, que:

- Monsieur Eberhard Mathiak a démissionné de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué,
- Madame Claude Kraus a démissionné de son poste d'administrateur,
- Monsieur Karl Fischbach a démissionné de son poste d'administrateur,
- Monsieur Alex Kremer a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 6 (six) ans,
- Monsieur Marc Wengler a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 6 (six) ans,
- Monsieur Fraenz Benoy a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 6 (six) ans,
- que le conseil d'administration a été habilité à confier la gestion journalière de la société HPLC S.A. à Monsieur Fraenz Benoy en qualité d'administrateur-délégué.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024380.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

33660

FORZA-ONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 38.214.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04101, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024347.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

COMPAGNIE TECHNIQUE INTERNATIONALE BATIMENT & TRAVAUX S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.827.

Le siège de la société est transféré au 47, boulevard Joseph II, L-2017 Luxembourg avec effet au 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour la société

F. Gendron

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024361.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

FLANDRE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.400.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 février 2005, réf. LSO-BB01469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(024362.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 52.950.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2003

1. La démission de PricewaterhouseCoopers est acceptée avec effet immédiat.
2. Décharge est donnée à PricewaterhouseCoopers pour son mandat de Commissaire aux Comptes jusqu'au 31 décembre 2002.
3. La nomination de KPMG LUXEMBOURG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes de la société en remplacement de PricewaterhouseCoopers est acceptée jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.
4. La nomination de KPMG LUXEMBOURG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg comme réviseur indépendant est acceptée. KPMG est en charge de la révision des comptes 30 juin 2003 et suivants et son mandat de réviseur suit son mandat de Commissaire aux Comptes.

Certifié sincère et conforme

SOCIETE FINANCIERE POUR LA DISTRIBUTION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024370.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MODELO 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 105.432.

Il résulte du contrat de cession de parts sociales du 16 mars 2005 que MODELO 1 S.à r.l., ayant son siège social au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 105.337 a transféré les 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société MODELO 2 S.à r.l. à la société MODELO 1A S.A. ayant son siège social au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et qui n'est pas encore enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg.

Il résulte donc dudit contrat que la société MODELO 1A S.A. est depuis le 16 mars 2005 l'actionnaire unique de la société MODELO 2 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024365.3/1035/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

IMMO THEATRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.306.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04208, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

Signature

Un mandataire

(024367.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

CPPL LUX 2 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 77.026.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 31 décembre 2004

Il résulte dudit procès-verbal que la clôture de la liquidation a été décidée le 31 décembre 2004 et que tous les documents et livres de la société seront conservés pendant une période de 5 ans au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024389.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BPI GLOBAL INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 46.684.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

Signature.

(024463.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ILU, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 106.033.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 12 février 2005

Première résolution

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires, ils désignent Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société. Son mandat qui prend cours immédiatement prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Deuxième résolution

En application des statuts, ils décident que la signature individuelle de l'administrateur-délégué engagera la société dans toutes affaires de gestion journalière et encore celles qui sont relatives à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Vis-à-vis des tiers, la société est également engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux administrateurs soit par la signature individuelle de l'Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024371.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

HPLC, HIGH PERFORMANCE LOGISTICS & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 3, zone industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 88.577.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société HPLC du 15 mars 2005, que:

- Monsieur Alex Kremer a été nommé en qualité de Président du conseil d'administration,
- Monsieur Fraenz Benoy a été chargé de la gestion journalière de la société en qualité d'administrateur-délégué.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024381.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ZOJI LA VENTURES S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.517.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(024396.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ROOSEVELT INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 44.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

N. Vainker Bouvier De Lamotte

Le liquidateur

(024456.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.354.

Rectificatif de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 11 septembre 2000

Il résulte de la démission de Monsieur Daniel Godtbil en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 11 septembre 2000, que Monsieur Daniel Godtbil a également démissionné en tant qu'administrateur-délégué de la Société avec effet à cette date.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04495. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024394.3/275/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

RESIDENCE GRAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000,-

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 79.781.

Suite au décès de Madame Sitti Learsy, en date du 18 octobre 2003, les 300 parts sociales représentant la totalité du capital de la Société sont détenues par Monsieur Raymond Learsy, avec adresse privée au 46, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024397.3/275/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MAGIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 87.373.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour MAGIVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024447.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 16, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 39.908.

Il résulte de la lettre adressée en date du 12 janvier 2005 à la société ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., R.C.S.L. B 39.908 sis 16, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg que:

- Monsieur Olivier Gerits, commerçant, demeurant à B-1435 Mont St Guibert, 6B, rue des Bruyères a démissionné en sa qualité de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour ATLANTIC IMPEX, S.à r.l.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024554.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

INTERNATIONAL CHEMISTRY ASSOCIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 28.839.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour INTERNATIONAL CHEMISTRY ASSOCIATION S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024449.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

I.F.D.C., INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 21.124.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour I.F.D.C., INTERNATIONAL FINANCE DEVELOPMENT COMPANY, Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024451.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

YORKIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024462.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

YORKIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 83.539.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 21 février 2005

Les mandats de Jean-Marc Faber, Marc Muller et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;
 - Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
 - Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:
- KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

YORKIMMO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024460.3/717/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

33665

SARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.264.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024461.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.264.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 6 septembre 2004

Les mandats de Ivano D'Andrea, Marc Muller et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 mars 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 mars 2009 se compose comme suit:

- Ivano D'Andrea, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Via Ciseri 23, Casella Postale 931, CH-6601 Locarno;

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 mars 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SARO S.A. / CARINI S.p.A. / CORDUSIO, Società Fiduciaria per Azioni

Signature / Signature / Signatures

Un mandataire / Il Presidente / -

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024458.3/717/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ARGINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.988.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour ARGINT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024430.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ARGINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 39.988.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour ARGINT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024429.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

33666

ARGINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour ARGINT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024428.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ARGINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour ARGINT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024427.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

HEDGE CROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 25.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024454.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

HEDGE CROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 25.125.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024453.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
R. C. Luxembourg B 14.543.

—
Les comptes annuels établis au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A.

Signatures

(024459.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

TOULONNIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 58.671.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024470.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

TOULONNIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 58.671.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04544, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024468.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

TOULONNIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 58.671.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024474.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BPI GLOBAL INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.684.

Faisant suite à l'assemblée générale du 16 mars 2005, sont nommés administrateurs:

- Manuel Maria Pimentel de Sousa e Meneses,
- Emidio José Bebiano e Moura da Costa Pinheiro,
- José Manuel Chaves da Veiga Sarmento,
- Fernando Maria Costa Duarte Ulrich,
- Antonio Farinha Morais,
- Rui de Faria Lélis.

Est nommé commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024471.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

WESTRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 61.769.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024464.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MOUMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.855.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024475.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MOUMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.855.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024479.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024446.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.997.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024444.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 78.997.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024442.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 78.997.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour LLANDO EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / C. Day-Royemans

(024440.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT MAIL.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.876.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024484.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT MAIL.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.876.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024485.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

C.G.M.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.594.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(024571.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

C.G.M.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.594.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(024570.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

PRICKLEY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 76.023.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024466.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

NORDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 10.405.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024477.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRES INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.401.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024482.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

DHL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang - ZI Weiergewan.
R. C. Luxembourg B 18.358.

Suite au conseil d'administration du 4 mars 2005, il résulte que:

- Monsieur Frank Georges Paul Beuselinck né le 5 mars 1952 à Uccle, Belgique et résidant à B-1180 Uccle, Belgique, 50, avenue Jean et Pierre Carsoel, est nommé Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024539.3/1026/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ACR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 25, rue Alfred de Musset.
R. C. Luxembourg B 93.310.

EXTRAIT

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil d'administration a pris, lors de sa réunion du 18 mars 2005, la décision de transférer le siège social, à partir du 1^{er} avril 2005, à l'adresse suivante:

25, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour extrait conforme

ACR SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024556.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT MAINTENANCE.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024491.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT MAINTENANCE.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.860.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024488.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT POWDER.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.877.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024493.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 97.568.

In the year two thousand five, on the 23rd of February.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, having its registered office at 15 Portland Place, London W1B 1PT, England, here represented by Mr Stéphane Hadet, Attorney at law, residing at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 23rd of February 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole actual shareholder of APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Company»), a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on 24th November 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 43 p. 2019 dated January 13th, 2004,

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated hereabove, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of 206,956.- EUR (two hundred six thousand nine hundred fifty-six euro) to bring it from its present amount of 12,400.- EUR (twelve thousand four hundred euro) to 219,356.- EUR (two hundred nineteen thousand three hundred fifty-six euro) by the issuance 8,345.- (eight thousand three hundred forty-five) shares («parts sociales») of 24.80 euro (twenty-four euro eighty cents) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, prenamed, represented as stated hereabove, declares to subscribe to the 8,345.- (eight thousand three hundred forty-five) new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of an amount of 206,956.- euro (two hundred six thousand nine hundred fifty-six euro), being a portion of a certain, liquid and immediately payable claim of 21,935,058.- euro (twenty-one millions nine hundred thirty-five thousand fifty-eight euro) held by APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5 against the Company.

The existence and the value of the said claim have been certified to the undersigned notary by a certificate issued by the management of the Company.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 6.1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.1.** The Company's subscribed share capital is fixed at 219,356.- EUR (two hundred nineteen thousand three hundred fifty-six euro) divided into 8,845.- (eight thousand eight hundred forty-five) shares («parts sociales») of 24.80 euro (twenty-four euro eighty cents) each, all fully subscribed and entirely paid-up.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,500.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, ayant son siège social à Portland Place, 15, London W1B 1PT, England, ici représentée par M. Stéphane Hadet, avocat, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 23 février 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

elle est la seule et unique associée de la société APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après désignée la «Société»), société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 43 p. 2019 en date du 13 janvier 2004.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de 206.956.- EUR (deux cent six mille neuf cent cinquante-six euro) pour porter son montant actuel de 12.400.- EUR (douze mille quatre cents euro) à 219.356.- EUR (deux cent dix-neuf mille trois cent cinquante-six euro) par l'émission de 8.345.- (huit mille trois cent quarante-cinq) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 24,80 EUR (vingt-quatre euro quatre-vingt cents) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

APAX WW NOMINEES LIMITED - A/C AE5, la partie comparante représentée comme dit est ci-avant, déclare souscrire les 8.345.- (huit mille trois cent quarante-cinq) parts sociales nouvelles et les libérer moyennant apport en nature d'un montant de 206.956.- EUR (deux cent six mille neuf cent cinquante-six euro) correspondant à une partie d'une créance certaine, liquide et exigible de 21.935.058.- EUR (vingt-et-un millions neuf cent trente-cinq mille cinquante-huit euro) détenue par elle-même contre la Société.

L'existence et la valeur de la dite créance a été certifiée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat issu par la gérance de la Société.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 6.1 des statuts comme suit:

«**Art. 6.1.** Le capital social est fixé à deux cent dix-neuf mille trois cent cinquante-six Euro (219.356.- EUR) représenté par huit mille huit cent quarante-cinq (8.845) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre Euro et quatre-vingt cents (24,80 EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

Frais - Estimation

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte à environ EUR 3.500.-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la société comparante, représentée comme dit ci-avant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Hadet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 34, case 11. – Reçu 2.069,56 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

J. Delvaux.

(023972.3/208/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2005.

APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.568.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 février 2005, actée sous le n° 88 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(023974.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2005.

WALFRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 58.998.

L'an deux mille cinq, le trois février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WALFRA INVESTMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 15 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 410 du 29 juillet 1997. Les statuts en ont été modifiés suivant acte sous seing privé, en date du 6 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 223 du 27 mars 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Danielle Toelen, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Ana Dias, employée privée, demeurant à Bissen.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Suppression des paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

2. Modification de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mardi de juin à neuf heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer les paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mardi de juin à neuf heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Toelen, A. Dias, P. Evrard, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 février 2005, vol. 430, fol. 57, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 mars 2005.

H. Hellinckx.

(024465.3/242/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

WALFRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 58.998.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 mars 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(024467.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

W & W ASSET MANAGEMENT AG, LUXEMBURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 28.222.

En date du 16 mars 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

* de réélire:

- Herr Léon Hilger,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,

69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

- Herr Peter Kappes,

WÜSTENROT BANK AG,

Im Tambour 1, D-71630 Ludwigsburg;

- Dr. Bernhard Kühn,

WÜSTENROT & WÜRTEMBERGISCHE, W & W ASSET MANAGEMENT GmbH,

Königsstrasse 38, D-70173 Stuttgart;

- Dr. Wolfgang Maile,

WÜSTENROT BANK AG,

Im Tambour 1, D-71630 Ludwigsburg;

- Herr Karl-Georg Schuska,

WÜSTENROT BANK AG,

Im Tambour 1, D-71630 Ludwigsburg,

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006;

* de nommer:

- Dr. Wollert - Dr. Elmendorff S.C.,

560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Pour W & W ASSET MANAGEMENT AG, LUXEMBURG, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024518.3/1126/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT SAFETY.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.859.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024501.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BRANT SAFETY.LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.859.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024499.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

CARGOLUX RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 99.231.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024524.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

CARGOLUX RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 99.231.

Extrait de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue au siège social le 23 février 2005

3. L'Assemblée décide le renouvellement du mandat du réviseur externe KPMG pour une période d'un an.

4. L'Assemblée décide le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période d'un an.

Pour le Conseil d'Administration

R. Paridaens

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024542.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

DEXIA GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.727.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 25 février 2005 a décidé:

- de ratifier la cooptation de:

Monsieur Philippe Jouard, Membre du Comité de Direction, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, en sa qualité de nouvel administrateur en date du 16 juin 2004, en remplacement de Monsieur François Pauly, Directeur, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, administrateur démissionnaire en date du 14 juin 2004;

- de nommer en qualité d'administrateur:

Monsieur Naïm Abou Jaoude, Global Head of ALTERNATIVE INVESTMENT MANAGEMENT, 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 8, pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Luc Hernoux, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Monsieur Philippe Jouard, Membre du Comité de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Monsieur Daniel Kuffer, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Monsieur Hugo Lasat, Conseiller du Comité de Direction, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, route d'Arlon, 283, L-1150 Luxembourg;

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006,

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, RCS B-65477, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour DEXIA GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024530.3/1126/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

ALPHA INVESTIMENTI SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.023.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 11 mars 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Cosimo Bisiach, Chief Executive Officer, ALPHA SIM S.p.A., via Borgonuovo 27, I-20121 Milan;

Monsieur Jean Bodoni, Senior Vice President, EXPERTA CORPORATE & TRUST SERVICES S.A., Luxembourg, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;

Madame Anja Grenner, Assistant Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg;

Monsieur Carlo Mozzi, Chief Executive Officer, ALPHA SIM S.p.A., Via Borgonuovo 27, I-20121 Milan,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006,

- de renouveler le mandat de:

ERNST & YOUNG S.A., parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach, RCS B 47.771, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour ALPHA INVESTIMENTI SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024534.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

DINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 102.846.

In the year two thousand five, on the twenty-fifth of February.

Before the undersigned Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg-City.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of DINO S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on 9 August 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1150 dated 13 November 2004, page 55159 (hereinafter referred to as the «Company»).

The meeting was opened by Mr Gérard Maîtrejean, attorney at law, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mr Jean-Pierre Saggi, notary's clerk, residing in Mamer, the meeting elected as scrutineer Mr Philip Basler-Gretić, attorney at law, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reduction of the share capital by an amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.-) in order to bring it for its current amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.-) to nil by cancellation of all the existing shares and reimbursement of an amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.-) to the current shareholders and increase of the share capital by an amount of Nine Hundred Seventy-Five Thousand Nine Hundred Twenty-Five euros (EUR 975,925) by the issuance of:

- 400,400 Class A Ordinary Shares (the «A Shares»);
 - 302,268 Class B Ordinary Shares (the «B Shares»);
 - 19,518 Class C Non-Voting Shares (the «C Shares»);
 - 19,518 Class D Non-Voting Shares (the «D Shares»);
 - 19,518 Class E Non-Voting Shares (the «E Shares»);
 - 19,518 Class F Non-Voting Shares (the «F Shares»);
- each with a nominal value of One euro Twenty-Five cents (EUR 1.25).

2. Subscription and full payment at nominal value of the newly issued shares by contribution in cash by the following subscribers in the following proportion and amounts:

Subscriber	A Shares	B Shares	C Shares	D Shares	E Shares	F Shares	Total number of shares
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P.	334,294	252,364	16,295	16,295	16,295	16,295	651,838
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND A L.P.	6,807	5,138	332	332	332	332	13,273
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND B L.P.	6,807	5,138	332	332	332	332	13,273
CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P.	5,012	3,783	244	244	244	244	9,771
CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P.	17,227	13,005	840	840	840	840	33,592
CITI-EUROPE CO-INVEST, L.P.	4,286	3,235	209	209	209	209	8,357
CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED	21,429	16,177	1,045	1,045	1,045	1,045	41,786
CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED ...	4,538	3,428	221	221	221	221	8,850
Total	400,400	302,268	19,518	19,518	19,518	19,518	780,740

3. Subsequent amendment of Article 5.1 of the articles of association which will be read as follows:

«**5.1. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at Nine Hundred Seventy-Five Thousand Nine Hundred Twenty-Five euros (EUR 975,925) divided into:

- (a) 400,400 Class A Ordinary Shares,
- (b) 302,268 Class B Ordinary Shares
- (c) 19,518 Class C Non-Voting Shares
- (d) 19,518 Class D Non-Voting Shares
- (e) 19,518 Class E Non-Voting Shares
- (f) 19,518 Class F Non-Voting Shares

all with a par value of One euro and Twenty-Five cents (EUR 1.25) per Share.»

4. Amendment of Article 7.3 of the articles of association which will be read as follows:

«**Art. 7.3.** Each Class A Ordinary Share and each Class B Ordinary Share is entitled to one vote. Shares of other Classes are not entitled to vote, unless provision to the contrary in the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. A Shareholder may act at any General Shareholders' Meeting by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.»

5. Amendment of Article 14 of the articles of association which will be read as follows:

«**Art. 14. Appropriation of Profits.**

14.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to Ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

14.2. Preferential and Recoverable Dividends

Thereafter, preferential and recoverable dividends shall be distributed in the following order:

A preferential and recoverable dividend corresponding to One-Quarter of One percent (0.25%) of their nominal value shall be distributed or accrued, in respect of each financial year of the Company, *pari passu*, to (i) the holders of Class C Non-Voting Shares, (ii) the holders of Class D Non-Voting Shares, (iii) the holders of Class E Non-Voting Shares and, (iv) the holders of Class F Non-Voting Shares, payable by fully closed accounting year, for the first accounting year *pro rata temporis* and for the last time for the accounting year ended before the putting into liquidation of the Company; and

14.3. Ordinary Dividends

The General Shareholders' Meeting, upon recommendation of the Board of Directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed and may declare from time to time ordinary dividends, *pari passu*, to (i) the holders of Class A Ordinary Shares (ii) the holders of Class B Ordinary Shares (iii) the holders of Class C Non-Voting Shares, (iv) the holders of Class D Non-Voting Shares, (v) the holders of Class E Non-Voting Shares and, (vi) the holders of Class F Non-Voting Shares, without ever exceeding the amounts proposed by the Board of Directors.

14.4. Currency

The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors. The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

14.5. Forfeiture

A dividend declared but not claimed by the relevant Shareholder within Five (5) years from such declaration cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, but shall instead be forfeited by the holder of such Share and shall revert to the Company.

14.6. Interest

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

14.7. Interim Dividends

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the Board of Directors and report by the statutory auditors.»

6. Amendment of Article 15 of the articles of association which will be read as follows:

«Art. 15. Dissolution and Liquidation.

15.1. Appointment and Powers of Liquidators

In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the General Shareholders' Meeting affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

15.2. Preferential and Recoverable Dividend

After clearance of all debts, the holders of Class C Non-Voting Shares, the holders of Class D Non-Voting Shares, the holders of Class E Non-Voting Shares and, the holders of Class F Non-Voting Shares shall receive, *pari passu*, payment of their accumulated preferential and recoverable dividend which has not yet been received up until the last accounting year prior to the putting into liquidation of the Company (to be payable whether or not the preferential dividend has been declared or earned) in priority to payment to the holders of Class A Ordinary Shares and to the holders of Class B Ordinary Shares.

Thereafter, the outstanding amounts will be distributed in the order of priority as set out in Articles 15.3 and 15.4.

15.3. Reimbursement of Investment

The par value and issue premium paid with respect to the Class C Non-Voting Shares, the Class D Non-Voting Shares, the Class E Non-Voting Shares and, the Class F Non-Voting Shares shall be paid, *pari passu*, to the holders of Class C Non-Voting Shares, the holders of Class D Non-Voting Shares, the holders of Class E Non-Voting Shares and, the holders of Class F Non-Voting Shares respectively, in priority to payment of the par value and issue premium to be paid to the holders of Class A Ordinary Shares and to the holders of Class B Ordinary Shares with respect to the Class A Ordinary Shares and to the Class B Ordinary Shares.

15.4. Liquidation Boni

Thereafter, any liquidation surplus will be distributed to the Shareholders *pro rata* to the number of Shares held by each Shareholder.»

7. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to reduce the share capital by an amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.) in order to bring it for its current amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.-) to nil by cancellation of all the existing shares and reimbursement of an amount of Thirty-One Thousand euros (EUR 31,000.-) to the current shareholders, such reimbursement to be made under due observance of the provisions of Article 69 (2) of the modified law of 10 August 1915, and to increase the share capital by an amount of Nine Hundred Seventy-Five Thousand Nine Hundred Twenty-Five euros (EUR 975,925) by the creation and issuance of the following new classes of shares:

- 400,400 Class A Ordinary Shares (the «A Shares»);
 - 302,268 Class B Ordinary Shares (the «B Shares»);
 - 19,518 Class C Non-Voting Shares (the «C Shares»);
 - 19,518 Class D Non-Voting Shares (the «D Shares»);
 - 19,518 Class E Non-Voting Shares (the «E Shares»);
 - 19,518 Class F Non-Voting Shares (the «F Shares»);
- each with a nominal value of One euro Twenty-Five cents (EUR 1.25).

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon appeared the following new subscribers:

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III LP, a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, here represented by its

General Partner CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., having its registered office located at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031;

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND-A L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its General Partner CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., having its registered office located at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031;

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND-B L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its General Partner CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., having its registered office located at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031;

- CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P., a limited partnership formed under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, U.S.A., represented by its General Partner CVC EUROPE ENTERPRISE GP LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623;

- CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its General Partner, CVC EUROPE ENTERPRISE GP LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623;

- CITI-EUROPE CO-INVEST L.P., having its registered office care of Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A., represented by its General Partner CELFOF GP CORP., having its registered office located in Wilmington, County of New Castle, Delaware care of Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A., itself represented by its General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III LIMITED, having its registered office located at 18 Grenville Street, PO Box 87, Saint Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031;

- CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 1 Penn's Way, Operations 1 Building, New Castle Corporate Commons, New Castle, Delaware 19720, U.S.A., registered in the State of Delaware under authentication number 0075117;

- CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of England, having its registered office at 4 Royal Mint Court, London EC3N 4HJ, United-Kingdom, registered with the Company House of England and Wales under number 4362458,

all here represented by Gérard Maîtrejean, prenamed, by virtue of eight (8) proxies established in 23 and 24 February 2005, which, through their proxyholder, declare to subscribe for the Seven Hundred Eighty Thousand Seven Hundred Forty (780,740) newly issued shares, in the following amounts and proportions:

Subscriber	A Shares	B Shares	C Shares	D Shares	E Shares	F Shares	Total number of shares
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P.	334,294	252,364	16,295	16,295	16,295	16,295	651,838
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND A L.P.	6,807	5,138	332	332	332	332	13,273
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND B L.P.	6,807	5,138	332	332	332	332	13,273
CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P.	5,012	3,783	244	244	244	244	9,771
CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P.	17,227	13,005	840	840	840	840	33,592
CITI-EUROPE CO-INVEST, L.P.	4,286	3,235	209	209	209	209	8,357
CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED ...	21,429	16,177	1,045	1,045	1,045	1,045	41,786
CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED ...	4,538	3,428	221	221	221	221	8,850
Total	400,400	302,268	19,518	19,518	19,518	19,518	780,740

All the newly issued shares have been fully-paid-up in cash, so that the amount of Nine Hundred Seventy-Five Thousand Nine Hundred Twenty-Five euros (EUR 975,925) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the general meeting decides to amend Article 5.1 (Capital) so that it will be read as follows:

«**5.1. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at Nine Hundred Seventy-Five Thousand Nine Hundred Twenty-Five euros (EUR 975,925) divided into:

- (a) 400,400 Class A Ordinary Shares,
- (b) 302,268 Class B Ordinary Shares
- (c) 19,518 Class C Non-Voting Shares
- (d) 19,518 Class D Non-Voting Shares
- (e) 19,518 Class E Non-Voting Shares
- (f) 19,518 Class F Non-Voting Shares

all with a par value of One euro and Twenty-Five cents (EUR 1.25) per Share.»

Third resolution

The general meeting decides to determine the rights and obligations attached to the different classes of shares through an amendment of Articles 7.3, 14 and 15 which shall read as follows:

«**Art. 7.3.** Each Class A Ordinary Share and each Class B Ordinary Share is entitled to one vote. Shares of other Classes are not entitled to vote, unless provision to the contrary in the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. A Shareholder may act at any General Shareholders' Meeting by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.»

«**Art. 14. Appropriation of Profits.**

14.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to Ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

14.2. Preferential and Recoverable Dividends

Thereafter, preferential and recoverable dividends shall be distributed in the following order:

A preferential and recoverable dividend corresponding to One-Quarter of One percent (0.25%) of their nominal value shall be distributed or accrued, in respect of each financial year of the Company, *pari passu*, to (i) the holders of Class C Non-Voting Shares, (ii) the holders of Class D Non-Voting Shares, (iii) the holders of Class E Non-Voting Shares and, (iv) the holders of Class F Non-Voting Shares, payable by fully closed accounting year, for the first accounting year *pro rata temporis* and for the last time for the accounting year ended before the putting into liquidation of the Company; and

14.3. Ordinary Dividends

The General Shareholders' Meeting, upon recommendation of the Board of Directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed and may declare from time to time ordinary dividends, *pari passu*, to (i) the holders of Class A Ordinary Shares (ii) the holders of Class B Ordinary Shares (iii) the holders of Class C Non-Voting Shares, (iv) the holders of Class D Non-Voting Shares, (v) the holders of Class E Non-Voting Shares and, (vi) the holders of Class F Non-Voting Shares, without ever exceeding the amounts proposed by the Board of Directors.

14.4. Currency

The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors. The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

14.5. Forfeiture

A dividend declared but not claimed by the relevant Shareholder within Five (5) years from such declaration cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, but shall instead be forfeited by the holder of such Share and shall revert to the Company.

14.6. Interest

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

14.7. Interim Dividends

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the Board of Directors and report by the statutory auditors.»

«**Art. 15. Dissolution and Liquidation.**

15.1. Appointment and Powers of Liquidators

In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the General Shareholders' Meeting affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

15.2. Preferential and Recoverable Dividend

After clearance of all debts, the holders of Class C Non-Voting Shares, the holders of Class D Non-Voting Shares, the holders of Class E Non-Voting Shares and, the holders of Class F Non-Voting Shares shall receive, *pari passu*, payment of their accumulated preferential and recoverable dividend which has not yet been received up until the last accounting year prior to the putting into liquidation of the Company (to be payable whether or not the preferential dividend has been declared or earned) in priority to payment to the holders of Class A Ordinary Shares and to the holders of Class B Ordinary Shares.

Thereafter, the outstanding amounts will be distributed in the order of priority as set out in Articles 15.3 and 15.4.

15.3. Reimbursement of Investment

The par value and issue premium paid with respect to the Class C Non-Voting Shares, the Class D Non-Voting Shares, the Class E Non-Voting Shares and, the Class F Non-Voting Shares shall be paid, *pari passu*, to the holders of Class C Non-Voting Shares, the holders of Class D Non-Voting Shares, the holders of Class E Non-Voting Shares and, the holders of Class F Non-Voting Shares respectively, in priority to payment of the par value and issue premium to be paid to the holders of Class A Ordinary Shares and to the holders of Class B Ordinary Shares with respect to the Class A Ordinary Shares and to the Class B Ordinary Shares.

15.4. Liquidation Boni

Thereafter, any liquidation surplus will be distributed to all the Shareholders *pro rata* to the number of Shares held by each Shareholder.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 12,700.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DINO S.A., une société anonyme avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 9 août 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1150, daté du 13 novembre 2004, page 55159 (ci-après «la Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Gérard Maîtrejean, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Saggi, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Philip Basler-Gretić, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social d'un montant de Trente et Un Mille euros (EUR 31.000,-) afin de le porter de son montant actuel de Trente et Un Mille euros (EUR 31.000,-) à Zéro par annulation de la totalité des actions existantes et remboursement d'un montant de Trente et Un Mille euros (EUR 31.000,-) aux actionnaires actuels et augmentation du capital social d'un montant de Neuf Cent Soixante-Quinze Mille Neuf Cent Vingt-Cinq euros (EUR 975.925) par l'émission de:

- 400.400 Actions Ordinaires de Classe A (les «Actions A»);
 - 302.268 Actions Ordinaires de Classe B (les «Actions B»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe C (les «Actions C»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe D (les «Actions D»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe E (les «Actions E»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe F (les «Actions F»);
- chacune d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25).

2. Souscription et libération entière à leur valeur nominale des actions nouvellement émises par apport en espèces selon les montants et dans les proportions suivantes par les souscripteurs suivants:

Souscripteurs	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions E	Actions F	Nombre Total d'Actions
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P.	334.294	252.364	16.295	16.295	16.295	16.295	651.838
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND A L.P.	6.807	5.138	332	332	332	332	13.273
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND B L.P.	6.807	5.138	332	332	332	332	13.273
CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P.	5.012	3.783	244	244	244	244	9.771
CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P.	17.227	13.005	840	840	840	840	33.592
CITI-EUROPE CO-INVEST, L.P.	4.286	3.235	209	209	209	209	8.357
CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED	21.429	16.177	1.045	1.045	1.045	1.045	41.786

CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED	4.538	3.428	221	221	221	221	8.850
Total	400.400	302.268	19.518	19.518	19.518	19.518	780.740

3. Modification subséquente des dispositions de l'article 5.1 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**5.1. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à Neuf Cent Soixante-Quinze Mille Neuf Cent Vingt-Cinq euros (EUR 975.925) divisé en:

- (a) 400.400 Actions Ordinaires de Classe A
- (b) 302.268 Actions Ordinaires de Classe B
- (c) 19.518 Actions sans droit de vote de Classe C
- (d) 19.518 Actions sans droit de vote de Classe D
- (e) 19.518 Actions sans droit de vote de Classe E
- (f) 19.518 Actions sans droit de vote de Classe F

chacune d'une valeur nominale d'un euro et Vingt-Cinq cents (EUR 1,25).»

4. Modification des dispositions de l'article 7.3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.3.** Chaque Action Ordinaire de Classe A et chaque Action Ordinaire de Classe B donne droit à une voix. Les Actions des autres Classes ne donnent pas droit au vote sauf dans les cas prévus par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Un actionnaire peut agir à toute Assemblée Générale des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.»

5. Modification des dispositions de l'article 14 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14. Affectation des Bénéfices.**

14.1 Réserve Légale

Du bénéfice net annuel de la Société, Cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra Dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

14.2 Dividendes préférentiels et récupérables

Ensuite, des dividendes préférentiels et récupérables seront distribués de la manière suivante:

Un dividende préférentiel et récupérable correspondant à Un Quart de pour cent (0,25%) de leur valeur nominale sera distribué ou accumulé, pour chaque année sociale de la Société, pari passu, en faveur des (i) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, (ii) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, (iii) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E et, (iv) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, payable par année comptable dûment clôturée pour la première année comptable pro rata temporis, et pour la dernière fois pour l'année comptable échue avant la mise en liquidation de la Société; et

14.3 Dividendes Ordinaires

L'Assemblée Générale des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déterminera la façon dont il sera disposé du solde des bénéfices annuels et pourra déclarer de temps en temps des dividendes ordinaires, pari passu, en faveur des (i) détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, (ii) détenteurs des Actions Ordinaires de Classe B, (iii) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, (iv) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, (v) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E et, (vi) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, sans excéder les montants proposés par le Conseil d'Administration.

14.4 Devises

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise choisie par le Conseil d'Administration et peuvent être payés en temps et lieu tel que déterminés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider définitivement du taux d'échange applicable pour convertir les fonds du dividende en leur devise de paiement.

14.5 Déchéance

Un dividende déclaré mais non réclamé par l'actionnaire relevant dans les Cinq (5) ans de ladite déclaration ne pourra dans la suite être réclamé par ledit actionnaire détenteur d'une telle action, mais fera par contre l'objet d'une déchéance dans le chef dudit actionnaire détenteur d'une telle action et reviendra à la Société.

14.6 Intérêt

Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés et non réclamés, qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs d'actions.

14.7 Dividendes Intérimaires

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la loi, sur décision du Conseil d'Administration et suivant rapport des commissaires aux comptes.»

6. Modification des dispositions de l'article 15 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. Dissolution et Liquidation.**

15.1 Nomination et Pouvoirs des Liquidateurs

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

15.2 Dividendes préférentiels et récupérables

Après règlement de toutes les dettes, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe C, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe D, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe E, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe F, recevront, pari passu, paiement de leur dividende préférentiel et récupérable accumulé, qui n'a pas été récupéré jusqu'à la dernière année comptable précédant la mise en liquidation de la Société (à payer, qu'un dividende préférentiel ait été ou non déclaré ou gagné) par priorité au paiement des détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A et aux détenteurs des Actions Ordinaires de Classe B.

Ensuite, les montants restants seront distribués dans l'ordre de priorité tel que décrit aux Articles 15.3 et 15.4.

15.3 Remboursement des Investissements

La valeur nominale et la prime d'émission payées en faveur des Actions sans droit de vote de Classe C, des Actions sans droit de vote de Classe D, des Actions sans droit de vote de Classe E, des Actions sans droit de vote de Classe F, seront payées, pari passu, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, respectivement, avec priorité au paiement de la valeur nominale et de la prime d'émission à payer aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A et d'Actions Ordinaires de Classe B.

15.4 Boni de liquidation

Ensuite, tout boni de liquidation sera distribué aux Actionnaires au pro rata du nombre d'Actions détenu par chaque Actionnaire.»

7. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés.

III. Au vu de la précitée liste de la présence, il apparaît que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social d'un montant de Trente et Un Mille euros (EUR 31.000,-) afin de le porter de son montant actuel de Trente et Un Mille euros (EUR 31.000,-) à Zéro par annulation de la totalité des actions existantes et remboursement d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) aux actionnaires actuels, un tel remboursement devant être effectué sous strict observation des prescriptions de l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915, et d'augmenter le capital social d'un montant de Neuf Cent Soixante-Quinze Mille Neuf Cent Vingt-Cinq euros (EUR 975.925) par la création et l'émission des nouvelles classes d'actions suivantes:

- 400.400 Actions Ordinaires de Classe A (les «Actions A»);
 - 302.268 Actions Ordinaires de Classe B (les «Actions B»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe C (les «Actions C»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe D (les «Actions D»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe E (les «Actions E»);
 - 19.518 Actions sans droit de vote de Classe F (les «Actions F»);
- chacune d'une valeur nominale d'un euro et Vingt-Cinq cents (EUR 1,25).

Intervention - Souscription - Libération

Sont intervenus les nouveaux souscripteurs:

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P., une limited partnership de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031;

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND-A L.P., une limited partnership de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, lui-même représenté par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031;

- CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND-B L.P., une limited partnership de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III GENERAL PARTNER L.P., ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, lui-même représenté par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031;

- CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P., une limited partnership de droit de Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, représentée par son General Partner, CVC EUROPE ENTERPRISE GP LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623;

- CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P., une limited partnership de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, PO Box 265, Grand Cayman, Iles Cayman, représentée par son General Partner, CVC EUROPE ENTERPRISE GP LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623;

- CITI-EUROPE CO-INVEST L.P., ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, représentée par son General Partner, CELFOF GP CORP., ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, lui-même représenté par son General Partner, CVC EUROPEAN EQUITY III LIMITED, ayant son siège social à 18 Grenville Street, PO Box 87, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031;

- CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED, une limited liability company de droit de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à One Penn's Way, Operations One Building, New Castle Corporate Commons, New Castle, Delaware 19720, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée dans l'Etat de Delaware sous le numéro 0075117;

- CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED, une limited liability company de droit du Royaume Uni, ayant son siège social à 4, Royal Mint Court, London EC3N 4HJ, United Kingdom, enregistrée auprès du Company House of England and Wales sous le numéro 4362458,

tous représentés par Gérard Maîtrejean, prénommé, en vertu de huit (8) procurations établies les 23 et 24 février 2005, qui déclarent souscrire aux Sept Cent Quatre-Vingt Mille Sept Cent Quarante (780.740) nouvelles actions, selon les montants et dans les proportions suivantes:

Souscripteurs	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions E	Actions F	Nombre Total d'Actions
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III L.P.	334.294	252.364	16.295	16.295	16.295	16.295	651.838
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND A L.P.	6.807	5.138	332	332	332	332	13.273
CVC EUROPEAN EQUITY PARTNERS III PARALLEL FUND B L.P..	6.807	5.138	332	332	332	332	13.273
CVC EUROPE ENTERPRISE (DOMESTIC) L.P.	5.012	3.783	244	244	244	244	9.771
CVC EUROPE ENTERPRISE (CAYMAN) L.P.	17.227	13.005	840	840	840	840	33.592
CITI-EUROPE CO-INVEST, L.P.	4.286	3.235	209	209	209	209	8.357
CITICORP CAPITAL INVESTORS EUROPE LIMITED.	21.429	16.177	1.045	1.045	1.045	1.045	41.786
CAPITAL INVESTORS 2002 LIMITED	4.538	3.428	221	221	221	221	8.850
Total	400.400	302.268	19.518	19.518	19.518	19.518	780.740

Toutes les actions nouvellement émises ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de Neuf Cent Soixante-Quinze Mille Neuf Cent Vingt-Cinq euros (EUR 975.925) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, par un certificat bancaire.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution l'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts comme suit:

«**5.1. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à neuf cent soixante-quinze mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 975.925) divisé en:

- 400.400 Actions ordinaires de Classe A
- 302.268 Actions ordinaires de Classe B
- 19.518 Actions sans droit de vote de Classe C
- 19.518 Actions sans droit de vote de Classe D
- 19.518 Actions sans droit de vote de Classe E
- 19.518 Actions sans droit de vote de Classe F

chacune d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25).»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de déterminer les droits et obligations attachés aux classes d'actes par une modification les Articles 7.3, 14 et 15 qui auront la teneur suivante:

«**Art. 7.3.** Chaque Action Ordinaire de Classe A et chaque Action Ordinaire de Classe B donne droit à une voix. Les Actions des autres Classes ne donnent pas droit au vote sauf dans les cas prévus par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Un actionnaire peut agir à toute Assemblée Générale des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.»

«Art. 14. Affectation des Bénéfices.

14.1 Réserve Légale

Du bénéfice net annuel de la Société, Cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra Dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

14.2 Dividendes préférentiels et récupérables

Ensuite, des dividendes préférentiels et récupérables seront distribués de la manière suivante:

Un dividende préférentiel et récupérable correspondant à Un Quart de pour cent (0,25%) de leur valeur nominale sera distribué ou accumulé, pour chaque année sociale de la Société, pari passu, en faveur des (i) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, (ii) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, (iii) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E et, (iv) des détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, payable par année comptable dûment clôturée pour la première année comptable pro rata temporis, et pour la dernière fois pour l'année comptable échue avant la mise en liquidation de la Société; et

14.3 Dividendes Ordinaires

L'Assemblée Générale des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déterminera la façon dont il sera disposé du solde des bénéfices annuels et pourra déclarer de temps en temps des dividendes ordinaires, pari passu, en faveur des (i) détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, (ii) détenteurs des Actions Ordinaires de Classe B, (iii) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, (iv) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, (V) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E et, (vi) détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, sans excéder les montants proposés par le Conseil d'Administration.

14.4 Devises

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise choisie par le Conseil d'Administration et peuvent être payés en temps et lieu tel que déterminés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider définitivement du taux d'échange applicable pour convertir les fonds du dividende en leur devise de paiement.

14.5 Déchéance

Un dividende déclaré mais non réclamé par l'actionnaire relevant dans les Cinq (5) ans de ladite déclaration ne pourra dans la suite être réclamé par ledit actionnaire détenteur d'une telle action, mais fera par contre l'objet d'une déchéance dans le chef dudit actionnaire détenteur d'une telle action et reviendra à la Société.

14.6. Intérêt

Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés et non réclamés, qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs d'actions.

14.7 Dividendes Intérimaires

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la loi, sur décision du Conseil d'Administration et suivant rapport des commissaires aux comptes.»

«Art. 15. Dissolution et Liquidation.

15.1 Nomination et Pouvoirs des Liquidateurs

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

15.2 Dividendes préférentiels et récupérables

Après règlement de toutes les dettes, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe C, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe D, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe E, les détenteurs d'actions sans droit de vote de Classe F, recevront, pari passu, paiement de leur dividende préférentiel et récupérable accumulé, qui n'a pas été récupéré jusqu'à la dernière année comptable précédant la mise en liquidation de la Société (à payer, qu'un dividende préférentiel ait été ou non déclaré ou gagné) par priorité au paiement des détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A et aux détenteurs des Actions Ordinaires de Classe B.

Ensuite, les montants restants seront distribués dans l'ordre de priorité tel que décrit aux Articles 15.3 et 15.4.

15.3 Remboursement des Investissements

La valeur nominale et la prime d'émission payées en faveur des Actions sans droit de vote de Classe C, des Actions sans droit de vote de Classe D, des Actions sans droit de vote de Classe E, des Actions sans droit de vote de Classe F, seront payées, pari passu, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe C, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe D, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe E, aux détenteurs d'Actions sans droit de vote de Classe F, respectivement, avec priorité au paiement de la valeur nominale et de la prime d'émission à payer aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A et d'Actions Ordinaires de Classe B.

15.4 Boni de liquidation

Ensuite, tout boni de liquidation sera distribué à tous les Actionnaires au pro rata du nombre d'Actions détenu par chaque Actionnaire.»

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ EUR 12.700,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Maîtrejean, J.-P. Saddi, P. Basler-Gretič, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 35, case 2. – Reçu 9.759,25 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

J. Delvaux.

(023983.3/208/596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2005.

**ALOSS, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE,
Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg F 412.

L'assemblée générale ordinaire du 25 février 2005 a décidé à l'unanimité les modifications des statuts dans la forme qui suit:

1. L'alinéa 1^{er} de l'article 16 prend la teneur suivante:

«L'association est administrée par un conseil d'administration composée de neuf membres au maximum et de sept au minimum qui disposent chacun d'une voix».

2. L'alinéa 1^{er} de l'article 19 prend la teneur suivante:

«Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la moitié de ses membres est présente».

L'assemblée générale ordinaire du 25 février 2005 a désigné comme membres du conseil d'administration:

- M. José Balanzategui Schmit, attaché de direction premier en rang auprès de l'union des caisses de maladie, demeurant à L-4940 Bascharage, 187 avenue de Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise,

- Mme Christiane Bertrand-Schaul, conseillère auprès de la FEDIL, demeurant à L-5372 Munsbach, 4 Um Schennbieng, de nationalité luxembourgeoise,

- M. Claude Ewen, premier inspecteur de la sécurité sociale, demeurant à L-1269 Luxembourg, 7, rue Marguerite de Busbach, de nationalité luxembourgeoise,

- M. Jean-Marie Feider, premier conseiller de direction auprès de l'union des caisses de maladie, demeurant à L-6942 Niederanven, 31 Domaine Mehlsrachen, de nationalité luxembourgeoise,

- M. Fernand Lepage, directeur de l'administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole, demeurant à L-8315 Olm, 8 Op der Wiss, de nationalité luxembourgeoise

- M. Michel Neyens, président de la caisse nationale des prestations familiales, demeurant à L-1470 Luxembourg, 31A route d'Esch, de nationalité luxembourgeoise

- M. René Pizzaferrri, secrétaire syndical, demeurant à L-3927 Mondercange, 87 Grand-rue, de nationalité luxembourgeoise

En sa séance du 14 mars 2005, le conseil d'administration a choisi comme vice-président M. Fernand Lepage, comme secrétaire M. Claude Ewen, comme trésorier et administrateur co-signataire M. José Balanzategui Schmit.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

F. Lepage

Vice-président

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04848. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024540.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

TIM HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 25, rue Alfred de Musset.
R. C. Luxembourg B 96.124.

EXTRAIT

Conformément à l'article 2 des statuts, le conseil d'administration a pris, lors de sa réunion du 18 mars 2005, la décision de transférer le siège social, à partir du 1^{er} avril 2005, à l'adresse suivante:

25, rue Alfred de Musset L-2175 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Pour extrait conforme

TIM HOUSE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024557.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.246.

L'an deux mille cinq, le trois février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 19 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 682 du 23 septembre 1998. Les statuts en ont été modifiés suivant acte sous seing privé, en date du 21 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 910 du 23 décembre 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Danielle Toelen, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Ana Dias, employée privée, demeurant à Bissen.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Suppression des paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

2. Modification de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième jeudi de juin à onze heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer les paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième jeudi de juin à onze heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Toelen, A. Dias, P. Evrard, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 février 2005, vol. 430, fol. 57, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 mars 2005.

H. Hellinckx.

(024472.3/242/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.246.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 mars 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(024473.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

GEDINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 20, Rangwee.
R. C. Luxembourg B 11.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04210, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024546.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

FEDERATION NATIONALE DES REFLEXOLOGUES LUXEMBOURGEOIS,

Association sans but lucratif.

Siège social: L-8081 Bertrange, 54, rue de Mamer.
R. C. Luxembourg F 982.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le 23 février.

Entre:

- 1) Monsieur Cesar-Luga José-Pierre, Réflexologue, demeurant à L-8337 Capellen, rue Michel Rodange 10,
- 2) Madame Dairou Martine, Réflexologue, demeurant à F-75018 Paris, rue des Abesses 7,
- 3) Madame Diederich Elvira, Réflexologue, demeurant à L-7433 Grevenknapp, Um Riesenhaff 5,
- 4) Madame Schenkel Mélanie, Réflexologue, demeurant à B-6820 Florenville, rue du Monty 19,
- 5) Madame Seel Viviane, Réflexologue, demeurant à L-8081 Bertrange, rue de Mamer 54.

Tous et toutes de nationalité européenne.

Il est convenu de former une association sans but lucratif dont les statuts sont conçus comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée FEDERATION NATIONALE DES REFLEXOLOGUES LUXEMBOURGEOIS, en abrégé F.N.R.L. Elle prend la forme d'une association sans but lucratif.

Art. 2. Son siège est établi à Bertrange. Il peut être transféré par décision du Conseil d'Administration dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg. Toute modification du siège doit être publiée au Mémorial.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Titre II. Objet

Art. 4. L'association a pour objet la reconnaissance légale et la défense des intérêts de la profession de Réflexologue et de la pratique de la Réflexologie.

Elle se veut:

- être le porte-parole de cette profession auprès des autorités luxembourgeoises;
- de mettre son expérience à profit ou à la disposition de tout organe qui cherche à aider la Réflexologie vers cette reconnaissance;
- conseiller ses membres et défendre, sur le plan national et international par tous les moyens jugés adéquats, les intérêts communs professionnels, économiques et sociaux;
- étudier tout sujet et tout problème relatif à la profession qu'elle représente et prendre toute initiative qu'elle jugera nécessaire au développement et à la promotion de la profession;
- de donner la possibilité de former ou de poursuivre des formations permettant la diffusion en qualité de la Réflexologie et de ses pratiquants;
- de maintenir et développer des relations entre les Réflexologues;
- d'entretenir des contacts et au besoin créer des liens avec les organisations qui sur le plan national ou international poursuivent les buts analogues.

Tous les membres fondateurs, ainsi que ceux qui seront admis par la suite, s'engagent à observer les présents statuts, ainsi que les règlements d'ordre intérieur établis ultérieurement.

L'association est neutre du point de vue politique et confessionnel et agira toujours dans un souci de liberté et d'indépendance sans distinction d'âge, de sexe ou de race.

Titre III. Membres

Art. 5. Le nombre des membres peut importe leur qualité est illimité, sans toutefois être inférieur à cinq (5). La Fédération se compose de a) les membres fondateurs, b) les membres effectifs et c) les membres sympathisants.

a) Membres fondateurs sont les personnes physiques qui ont signé ces statuts. Ils payent leur cotisation annuelle et participent avec droit de vote aux Assemblées Générales ou extraordinaires. Ils bénéficieront de la gratuité aux activités organisées par la Fédération.

b) Membres effectifs sont acceptés en tant que tel après démonstration de leur savoir, défini par un diplôme ou un certificat ou un minimum de cinq (5) ans de pratique. Leur affiliation sera soumise à l'approbation préalable du Conseil d'Administration qui statuera à la majorité. Ils payent leur cotisation annuelle et participent avec droit de vote aux Assemblées Générales ou extraordinaires.

c) Membres sympathisants sont ceux qui payent leur part de cotisation annuelle et peuvent participer aux Assemblées Générales ou extraordinaires, sans droit de vote.

Titre IV. Cotisations

Art. 6. Le montant de la cotisation annuelle des membres est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Il est prévu deux tarifs s'appliquant:

- aux membres fondateurs et effectifs et qui ne pourra pas être inférieure à 50 euros.
- aux membres sympathisants qui ne payeront que 5 euros.

Titre V. Assemblée Générale

Art. 7. Il doit être tenu au moins une Assemblée Générale chaque année.

Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée, par décision du Comité Exécutif, chaque fois que les intérêts de la Fédération l'exigent.

L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus dans les matières suivantes:

- les pouvoirs prévus par la loi,
- l'élection des membres du Conseil d'Administration,
- l'approbation des comptes de l'Association et des budgets prévisionnels,
- la modification des statuts conformément aux dispositions légales,
- dissolution de l'association.

Art. 8. L'Assemblée Générale est convoquée par le Comité Exécutif par simple information écrite adressée à tous les membres, au moins quinze (15) jours avant l'assemblée.

L'Ordre du Jour est joint à la convocation.

L'Assemblée Générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et prendra les décisions à la majorité des voix des membres présents, sauf en cas de modification des statuts et en cas de dissolution, respectivement dans tous les autres cas où la loi prévoit des règles de présence et de majorité différentes.

Titre VI. L'Administration

Art. 9. La Fédération sera administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq (5) membres au maximum, élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable par un tiers (1/3) annuellement. Les deux premiers renouvellements seront déterminés par tirage au sort.

Un Président, un Secrétaire, un Trésorier et deux réviseurs aux comptes seront choisis par les membres du Conseil d'Administration en son sein.

Le Conseil d'Administration se réunira périodiquement, mais au moins une fois par an.

Il peut être convoqué soit par au moins un tiers (1/3) de ses membres, soit par le Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif est composé du Président du Conseil d'Administration, du Secrétaire et du Trésorier.

Le Comité Exécutif gère les affaires de l'Association en conformité avec les décisions prises par le Conseil d'Administration.

La Fédération est valablement engagée envers des tiers par les signatures conjointes de trois (3) membres du Conseil d'Administration sous réserve d'une décision préalable de ce Conseil. Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres pour la gestion journalière ou pour certains actes isolés, dans les limites qu'il déterminera.

Titre VII. Règlement d'Ordre intérieur

Art. 10. Un Règlement d'Ordre intérieur sera établi par le Conseil d'Administration et soumis à l'Assemblée Générale pour approbation. Les membres de la Fédération se doivent de suivre scrupuleusement ce règlement qui répond à un nombre de conditions minimales, nécessaires à une Fédération représentante de la Réflexologie. Des modifications à ce règlement pourront être apportées par l'Assemblée Générale, statuant à la majorité des voix présentes ou représentés.

Titre VIII. Démission, Exclusion, Suspension

Art. 11. Les membres sont libres de se retirer à tout moment de la Fédération en adressant par écrit leur démission au Comité Exécutif.

Est réputé d'office démissionnaire le membre fondateur ou effectif qui ne paye pas la cotisation qui lui incombe, dans la quinzaine du rappel qui lui a été adressé par lettre recommandée.

Art. 12. Le Comité Exécutif peut suspendre jusqu'à décision de l'Assemblée Générale les membres qui se seraient rendus coupables d'une infraction grave aux statuts ou aux Règlements Intérieurs de la Fédération, mettant par là en cause l'existence ou la bonne renommée de celle-ci.

L'exclusion définitive d'un membre sera décidée par l'Assemblée Générale.

Art. 13. Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que ses héritiers ou ayants droit n'auront aucun droit sur les avoirs de la Fédération. Ils ne pourront réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de comptes, ni apposition de scellés, ni inventaire. Les cotisations versées resteront acquises à la Fédération.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et ensuite s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire où il a été pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5).
- Sont nommés administrateurs pour une durée de trois (3) ans:

- 1) Monsieur José-Pierre Cesar-Luga, préqualifié,
 - 2) Madame Martine Dairou, préqualifiée,
 - 3) Madame Elvira Diederich, préqualifiée,
 - 4) Madame Mélanie Schenkel, préqualifiée,
 - 5) Madame Viviane Seel, préqualifiée.
- Le siège de la Fédération est fixé à L-8081 Bertrange, 54, rue de Mamer.

Réunion du Conseil d'Administration

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réuni immédiatement le Conseil d'Administration et il a été décidé à l'unanimité de constituer un Comité Exécutif formé par les membres suivants:

- Président, Monsieur José-Pierre Cesar-Luga, préqualifié,
- Secrétaire, Madame Viviane Seel, préqualifiée,
- Trésorière, Madame Elvira Diederich, préqualifiée.

Fait et passé à Bertrange, date qu'en tête des présentes.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05533. – Reçu 245 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024502.3/000/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

RISE, RESEAU DES INSURGE(E)S POUR UNE SOCIETE EMANCIPEE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 116, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg F 983.

—
STATUTS

Art. 1^{er}. Les soussignés ont convenu de créer une association sans but lucratif dénommée:

RISE: Réseau des insurgé(e)s pour une Société Emancipée, A.s.b.l.

RISE, A.s.b.l.

Art. 2. Le siège de l'association est établi à: c/o INFOLADEN SCHREIBS, A.s.b.l.

L-4221 Esch-sur-Alzette,

116, route de Luxembourg.

Il peut être transféré par simple décision du Plénum.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Art. 4. L'association a pour but de former une plateforme organisationnelle, pluraliste et autogestionnaire dans le but de promouvoir des valeurs émancipatrices comme l'autodétermination, l'égalité, la liberté et la solidarité afin que celles-ci soient appliquées dans la vie politique, sociale et culturelle de tous les jours et de construire une critique face aux tendances réactionnaires et autoritaires de notre société. Elle veut également soutenir des projets et des initiatives qui vont dans le même sens.

Art. 5. L'association est indépendante à tout parti politique, institution religieuse ou idéologie limitante.

Art. 6. Les membres sont admis par le Plénum suite à une demande verbale ou écrite.

Art. 7. Les membres peuvent se retirer à tout moment de l'association après démission écrite ou verbale auprès du Plénum.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à EUR 20,-.

Art. 9. Peuvent être exclus les membres qui agissent à l'encontre des présents statuts ou qui d'une manière quelconque nuisent au bon fonctionnement de l'association. L'exclusion d'un membre est prononcée par le Plénum à la majorité des 2/3 des voix de ses membres.

Art. 10. L'assemblée générale est convoquée une fois par an au plus tard au 2^{ème} trimestre. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à tout moment par le Plénum ou si vingt pour cent des membres en font la demande. Les membres sont convoqués avec l'ordre du jour par voie écrite au plus tard 5 jours ouvrables avant la réunion.

Art. 11. L'assemblée générale:

- fixe les cotisations

- définit les représentants du Plénum (minimum trois) et deux réviseurs de caisse

- discute et approuve les bilans, comptes et rapports concernant les activités et les finances, établies par le Plénum.

Les résolutions de l'assemblée générale sont accessibles à toute personne au siège de l'association.

Art. 12. Les décisions de l'assemblée générale sont prises au consensus par les membres présents. Si le consensus n'est pas atteint, la situation reste au status quo.

Art. 13. Le Plénum gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives de l'assemblée générale. Il représente l'association auprès de tiers. L'association est valablement engagée envers des tiers par les signatures conjointes d'au moins deux membres ou représentants du Plénum enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (R.C.S.).

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 15. En cas de dissolution le capital sera affecté à une organisation ayant des buts similaires, définie par le Plénum.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Esch-sur-Alzette, le 20 mars 2005.

Les membres fondateurs:

Stathopoulos Andreas, 14, rue des Dominicains, L-1418 Luxembourg	étudiant, grecque/allemande	Signature
Frantz Jeanne, 90, route d'Arlon, L-8210 Mamer	employée, luxembourgeoise	Signature
Laborier Sandra, 66, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	éducatrice graduée, française	Signature
Kolb Patrick, 2, rue Boissaux, L-3430 Dudelange	psychologue, luxembourgeois	Signature
Azzeri Fränz, 69, rue Sigefroi, L-3280 Bettembourg	éducateur gradué, luxembourgeois	Signature
Knepper Manou, 30, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg	étudiant, luxembourgeois	Signature
Reisdorf Luc, 18, rue de la Chapelle, L-5213 Sandweiler	éducateur gradué, luxembourgeois	Signature
Rosenfeld Eric, 3, rue Jean Wester, L-8273 Mamer	chargé de cours, luxembourgeois	Signature
Juncker Dan, 29, rue du Parc, L-3272 Bettembourg	assistant social, luxembourgeois	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04646. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024635.3/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

DENTSPLY EU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 791.798.800,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 73.350.

Suite à la tenue en date du 28 juin 2004 d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la société DENTSPLY DeTrey, S.à r.l., ayant son siège social au 3, chemin du Verger, 1338 Ballaigues, Suisse par-devant Maître Patrick de Preux, notaire de résidence à Lausanne ayant pour ordre du jour la fusion de la société DENTSPLY DeTrey, S.à r.l. et de la société DENTSPLY AG, ayant son siège social au 11, Oberdorfstrasse, 6342 Baar, Suisse par l'absorption de DENSPLY AG par DENTSPLY DeTrey, S.à r.l. sur base de la conclusion d'un contrat de fusion intervenu entre les gérants et les administrateurs des deux sociétés susmentionnées, et ce, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004, il y a lieu de procéder aux modifications suivantes relatives à l'identité des associés de la société DENTSPLY EU HOLDING S.à r.l.

A biffer: DENTSPLY AG	29.954 parts sociales
A inscrire: DENTSPLY DeTrey, S.à r.l.....	29.954 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour DENTSPLY EU HOLDING, S.à r.l.

Par délégation

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024558.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

SMITH & ASSOCIATES PHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 69.403.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2004, les mandats des Administrateurs M. Antonio Ventura, M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni et M. Guy Kettmann ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 16 mars 2005.

Pour SMITH & ASSOCIATES PHARMA S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2005, réf. LSO-BC03817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024561.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

GLOBAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.296.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie au siège social
à Luxembourg, le 18 août 2003 à 15.00 heures*

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire Brunello Donati et non Reinald Loutsch, en tant qu'administrateur, pour la reconduction de son mandat, ce dernier venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024587.3/817/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

GLOBAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.296.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire
des actionnaires tenue à Luxembourg le 17 août 2004 à 15.00 heures*

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Brunello Donati et de Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024588.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

GESTION INTERNATIONALE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 45.152.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

Signature.

(024603.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

GESTION INTERNATIONALE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 45.152.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 28 décembre 2004 que:

* L'Assemblée réélit au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Guy Buisseret, Directeur de Banque, né le 10 mars 1950 à Boussu (Belgique), demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.-F. Kennedy,

- NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG S.A. (RC Luxembourg B 32160), ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.-F. Kennedy,

- LUXIGEC S.A. (RC Luxembourg B 36.426), ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.-F. Kennedy.

* Elle réélit au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2005:

- DELOITTE S.A. (RC Luxembourg B 67.895), ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024606.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

F.M. AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3324 Bivange, 2, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 67.807.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024639.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

F.M. AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3324 Bivange, 2, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 67.807.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024638.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

F.M. AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3324 Bivange, 2, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 67.807.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2005, réf. LSO-BC04905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024637.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MARE-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 62.985.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024651.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

MARE-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 62.985.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, réf. LSO-BC04603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024652.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

BEE TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.094.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024547.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

e-TECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 93.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04209, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

Signature.

(024548.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

E.I.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 21, rue de Steinfort.
R. C. Luxembourg B 89.022.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024549.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

WESTERNGEM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 7.166.

In the year two thousand four, on the twenty-seventh day of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of WESTERNGEM HOLDING S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire (Grand-Duchy of Luxembourg), (the «Company»). The articles of incorporation have been amended for the last time on 2 July 2002 by a deed of the undersigned notary which deed was published in the Mémorial C number 757 on 17 May 2002.

The extraordinary general meeting is opened at 2.40 p.m. and is presided by Mr. Luc Hansen, director of the company, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting M^e Lionel Berthelet, avocat, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Edmond Ries, employé privé, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To ratify the cooptation of Mr. Luc Hansen in replacement of the resigning director Mr. Edmond Ries

2. To amend the articles of incorporation of the Company to the effect that the year end of the Company shall be 26 December each year and for the first time on 26 December 2004 and to amend Article 17 of the articles of incorporation of the Company to reflect such change.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total share capital of the Company are validly represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation the meeting took, each time by unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to ratify the cooptation on 21 December 2004 of Mr. Luc Hansen as director of Company in replacement of the resigning director Mr. Edmond Ries, Mr. Luc Hansen shall terminate the mandate of the resigning director.

Second resolution

The meeting resolves to amend the articles of incorporation of the Company to the effect that the year end of the Company shall be 26 December each year and for the first time on 26 December 2004 and to amend Article 17, first sentence, of the articles of incorporation of the Company to reflect such change which shall forthwith read as follows:

«The Company's financial year begins on the twenty-seventh day of December each year and ends on the twenty-sixth day of December in the following year.»

There being no further item on the agenda of the meeting, the chairman closed the meeting at 2.50 p.m.

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at one thousand Euro.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary, by their surname, first name, civil status and residence, have signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-septième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société WESTERN GEM HOLDING S.A. une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire (Grand-Duché de Luxembourg), (la «Société»). Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 2 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 757 du 17 mai 2002.

L'Assemblée est ouverte à 14:40 sous la présidence de M. Luc Hansen, administrateur de la Société, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire M^e Lionel Berthelet, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur M. Edmond Ries, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Ratification de la cooptation de M. Luc Hansen en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Edmond Ries.

2. Modification des statuts de la Société afin que la fin de l'année sociale de la Société soit fixée au 26 décembre chaque année et, pour la première fois au 26 décembre 2004 ainsi que modification de l'article 17 des statuts de la Société afin de refléter ce changement.

(ii) Les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iv) L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé de ratifier la cooptation de M. Luc Hansen en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Edmond Ries. M. Luc Hansen termine le mandat de M. Edmond Ries.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier les statuts de la Société afin que la fin de l'année sociale de la Société soit fixée au 26 décembre chaque année et, pour la première fois au 26 décembre 2004 ainsi que de modifier l'article 17, première phrase, des statuts de la Société afin de refléter ce changement. L'article 17 aura dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale de la Société commence le vingt-septième jour du mois de décembre de chaque année et s'achève le vingt-sixième jour du mois de décembre de l'année suivante.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14:50.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille euro.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signe: L. Hansen, E. Ries, L. Berthelet, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 23CS, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

J. Elvinger.

(024522.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

WESTERNGEM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 7.166.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024523.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

NATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024551.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

NATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 83.969.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

(024553.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2005.
